

# Horizons GMH

POUR MIEUX NOUS CONNAÎTRE

[www.groupement-mh.org](http://www.groupement-mh.org)

 LETTRE D'INFORMATION  
 DU GROUPEMENT FRANÇAIS  
 DES ENTREPRISES DE RESTAURATION  
 DE MONUMENTS HISTORIQUES


## DOSSIER

## Une inertie qui sonne le glas des monuments

Baisse des crédits, application de la LOLF, décentralisation, révision des mesures fiscales, toutes ces modifications sont propulsées, sans paliers de décompression, dans les MH et leur application provoque une onde de choc capable d'ébranler jusqu'aux monuments eux-mêmes...

### Des conséquences à tous les niveaux:

Perte des qualifications, des savoir-faire, de la confiance... Tous les interlocuteurs MH sont complètement désorientés: DRAC, ACMH, vérificateurs, collectivités territoriales, entreprises et... monuments!

Dossier pages 2 à 4

EN MATIÈRE DE  
GESTION DES RISQUES  
POUR LES M.H.  
C'EST QUI LE  
PATRON ?

### Les casques blancs



## PATRIMOINE

## Une richesse et des perspectives inespérées !

Loin d'être le gouffre financier qu'on pourrait supposer à première vue, les sommes investies dans la restauration du patrimoine bâti entraînent non seulement des retombées considérables en matière d'emploi et de richesses économiques mais permettent également l'appropriation d'une identité culturelle régionale forte.

... À la condition que se développent les synergies nécessaires à la conservation et à l'utilisation...

Lire page 5 & 6

## UN HOMME, UN MÉTIER, DES CHANTIERS

## Claude Méton, la passion MH

En passant sa vie sur les toits des plus beaux monuments de France, Claude Méton illustre parfaitement la passion MH.

Lire page 7



Vous souhaitez recevoir régulièrement la lettre "Horizons GMH".  
 Merci de nous envoyer vos coordonnées e-mail à :  
[charbonneauc@gmh.ffbatiment.fr](mailto:charbonneauc@gmh.ffbatiment.fr)

## Editorial

## Nos métiers, Nos idées, Nos projets.

Nous vous souhaitons la bienvenue sur le premier numéro de ce journal.

La conception de cette parution répond au besoin maintes fois exprimé par nos entreprises de communiquer sur leur savoir faire et d'informer autant que s'informer sur les innovations techniques en matière de restauration, sur les formations adéquates ainsi que sur la transmission des connaissances et, de façon plus générale, sur la vie de ce monde très particulier qu'est celui des Monuments Historiques.

### Pourquoi «Horizons» GMH?

Parce que, pour nous, l'avenir des monuments est intimement lié à celui des entreprises de restauration. Dépositaire de l'art des grands bâtisseurs, chaque compagnon travaille à faire évoluer ses connaissances en association avec tous les corps de métier concernés pour faire perdurer un témoignage architectural porteur de valeurs identitaires fortes. Le GMH est le porte parole de ces entreprises et s'emploie à inscrire cette volonté d'adaptation dans un contexte parfois très compliqué. Ma mission en tant que président du groupement revêt de multiples engagements dont celui de défendre les intérêts de nos professions et d'alerter sur les difficultés du secteur.

C'est pourquoi, forcée par l'actualité, notre première publication ne satisfera pas, comme nous l'espérons, le seul désir de faire partager notre passion car nous devons

suite page 2

faire état de la situation difficile dans laquelle se trouve le monde MH. Nos métiers ont en commun une exigence de qualité et une recherche permanente de techniques innovantes. Mettre nos compétences au service des monuments du patrimoine signifie pour nous tous l'obligation de leur communication, et notre préoccupation commune est de former les compagnons qui interviendront demain sur l'héritage architectural français. Aujourd'hui, nous sommes dans l'impossibilité de le faire, faute des chantiers que l'État n'ouvre plus pour répondre à des choix budgétaires qui pénalisent les monuments français.

Tous les acteurs du patrimoine bâti partagent un même respect des ouvrages et la volonté de garder intacts ces témoignages architecturaux pour les générations futures. Notre but n'est pas de participer à une bataille de chiffres sur la baisse des crédits mais d'engager ensemble un débat constructif autour de l'avenir.

Nous nous retrouverons dans un prochain numéro avec, je l'espère, de meilleures nouvelles et pourrons alors nous consacrer aux thèmes qui nous sont chers : la formation, la transmission, l'innovation !

Christophe Eschlimann  
Président du GMH

#### BILLET D'HUMEUR

### Notre métier ? Banquiers !



Que ceux d'entre nous qui se présentent encore comme entrepreneurs de restauration de Monuments Historiques n'hésitent pas

à modifier leur carte de visite...

**un beau métier** que celui de Banquier des Monuments historiques !

Il consiste en une création de monnaie non suivie d'inflation puisque l'argent ne circule pas ! Par notre activité de bénévoles, nous participons

à la sauvegarde du patrimoine...

Dans Patrimoine, on entend le mot **Patricien** au sens fort et noble, et... **moine** : par nature, détaché des biens matériels.

Nous sommes donc, chers frères de la Restauration, invités à prier autour des édifices pour qu'ils ne s'écroulent pas...

Noble tâche que la notre !

# Les monuments en panne de chantiers

un échafaudage laissé en place coûte plusieurs milliers d'euros (pour rien) !



## L'écosystème patrimonial en danger

L'attribution des marchés de restauration fait partie d'une organisation très lourde dans laquelle nos entreprises spécialisées ont dû se plier à des contraintes administratives pesantes. L'État, en souhaitant se décharger sur les propriétaires privés et les collectivités locales d'une grande partie des interventions sur les monuments historiques a pris un certain nombre de mesures qui ont embrouillé beaucoup de décisions. En intervenant dans un contexte d'économie budgétaire drastique, ces réformes, à effets très lents, ont fortement perturbé le système.

Nos entreprises ont lancé de multiples cris d'alarme sur les dangers du désengagement de l'État et d'un budget résolument insuffisant pour les monuments. Aujourd'hui, la réalité de la baisse des crédits se traduit pour elles par une absence quasi totale d'appels d'offres et des chantiers arrêtés un peu partout en France.

**Plusieurs centaines de chantiers sont ou vont être prochainement arrêtés !**

Les conséquences sont multiples et peut-être irréversibles. Cette situation risque de déséquilibrer l'ensemble de la chaîne patrimoniale.

## Apprentissage compromis :

La disparition des chantiers sur lesquels peuvent se transmettre les techniques et la connaissance des matériaux spécifiques met gravement en péril l'apprentissage pour l'ensemble de nos entreprises MH.

En ne pouvant plus embaucher depuis 3 ans, nous avons déjà lourdement handicapé à l'intérieur de nos entreprises notre principe de maintien d'une pyramide des âges capable d'assurer la transmission des connaissances et de l'état d'esprit propre à la qualité de notre travail.

## Perte des qualifications

L'absence d'appels d'offre menace l'existence des métiers de la conservation-restauration de notre secteur pour lesquels une reconversion est impossible du fait de la spécificité de leurs compétences en matière de restauration d'ouvrages monumentaux. Quant aux entreprises qui en ont la possibilité, les travaux de substitution sur des ouvrages de construction représentent une mauvaise utilisation des compétences et risquent à terme de décourager les compagnons.

## Entreprises piégées

Les arrêts de chantiers se traduisent pour nos entreprises par une mise au chômage technique extrêmement brutale (elles sont prévenues de l'arrêt parfois seulement 3 semaines avant de

# les monuments en panne de chantiers (suite)

/// suite de la page 2

devoir quitter les lieux...) impossible à juguler rapidement. Dans certaines régions sinistrées, les entreprises de restauration ont dû se séparer de compagnons de très haut niveau et ces décisions de licenciement, outre le grave problème humain qu'elles posent, vont accélérer la perte du savoir faire indispensable à la conservation des monuments.

## Perte de confiance

En faisant les frais des choix budgétaires d'un État devenu impécunieux, nous avons conscience que se ferment progressivement les perspectives d'amélioration, car la complexité du système empêcherait, si elle devenait possible, la remise en route rapide des travaux sur les monuments. Un chantier, même s'il était lancé aujourd'hui, ne démarrait pas avant l'automne et beaucoup de nos entreprises n'ont plus les moyens d'attendre ! En confondant efficacité et brutalité, l'État a mis en grand péril les entreprises de restauration car, le temps que ses réformes aboutissent, un certain nombre d'entre elles auront probablement disparu !

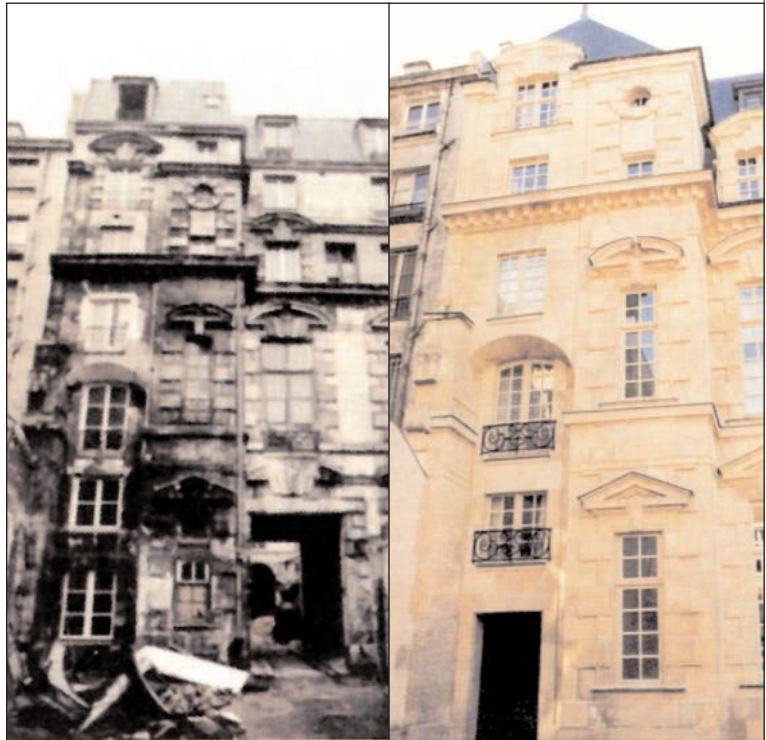
**Une réforme qui prend son temps alors que les entreprises n'en ont pas !**

La décision de l'État d'épurer les marchés notifiés se traduit par un arrêt des commandes de travaux puisqu'en consacrant l'essentiel des crédits au paiement des engagements précédents, elle oblige à différer la plupart des nouvelles opérations !

En plus de cette panne de moyens, les entreprises ont une grande appréhension des effets de la LOLF qui, en autorisant, par le principe de la fongibilité, le transfert des crédits non consommés sur d'autres actions du même programme, risque de priver les travaux de restauration de financements qui seront absorbés par des secteurs plus médiatiques.

# 700

**emplois de haute qualification ont déjà disparu !**



**Comment expliquer la tourmente dans laquelle se trouvent nos entreprises si, comme on nous l'affirme, les moyens étaient en augmentation ?**

## Des répercussions à tous les niveaux

**Les DRAC**, elles, essayent du mieux qu'elles peuvent, de gérer les urgences et d'amortir les à-coups des absences de crédits par un lissage des programmations. La situation les contraint à une grande prudence qui se traduit par le lancement de très peu de nouvelles opérations.

**Les ACMH et les vérificateurs** subissent eux aussi les conséquences des arrêts de chantiers un peu partout dans le pays et certains se voient forcés de licencier leur personnel.

**La restauration des centres-villes**, indispensable au maintien d'une cohésion citadine, va très certainement pâtir d'une remise en cause des avantages fiscaux de la loi Malraux qui risque de décourager les éventuels investisseurs capables de pallier aux carences de l'État.

**Les collectivités territoriales** se retrouvent en première ligne face à l'arrêt brutal des obligations qu'a l'État d'assurer l'entretien des monuments du patrimoine architectural de la France. Alors que la décentralisation n'est encore qu'une proposition d'expérimen-

tation, les régions vont devoir faire l'analyse de l'urgence de la valorisation de leur patrimoine en même temps que le constat alarmant de l'état de leurs monuments. Pour l'instant, aucune candidature ferme n'a été déposée pour expérimenter les transferts de compétences de gestion des monuments.

**À ce jour, seule la région PACA et 3 départements se seraient déclarés intéressés mais sans encore faire une demande ferme.**

**Les propriétaires privés** ont de moins en moins de capacités à entretenir leurs bâtiments. Beaucoup s'interrogent aussi sur la maîtrise d'ouvrage qu'ils vont devoir assumer ainsi que sur la façon dont les subventions de l'État vont leur être versées une fois les chantiers commandés.

**Les monuments** quant à eux...

**Le danger est de perdre définitivement les connaissances ancestrales capables de préserver le capital bâti en respectant l'intégrité de son témoignage architectural.**

... les monuments quant à eux...

# De battre le cœur des monuments va s'arrêter



Les casques blancs

Chaque année, les vieilles pierres viennent parler aux visiteurs de leur lien très fort avec leur histoire bâtie. Il serait regrettable que l'une d'entre elles, lasse d'attendre une hypothétique réparation, tombe sur ses admirateurs...

## 42 059

monuments historiques inscrits ou classés

## 400 000

monuments dignes d'intérêts dont l'immense majorité ne sont pas classés ou inscrits, ni même répertoriés.

Va-t-il falloir que nous en arrivions à boycotter les fameuses journées du patrimoine pour que le public mesure les risques qui pèsent sur son apanage architectural ?

Il est évident qu'un monument dont on néglige l'entretien ne va pas s'effondrer du jour au lendemain comme il est évident que la dégradation se traduira à plus ou moins brève échéance par des réparations beaucoup plus onéreuses et beaucoup plus délicates. Parmi les monuments classés, 20% seraient en péril (commission Bady) soit 2 800 au total.

**Article 10 de la charte de Venise**  
«Faire de la conservation un élément majeur en matière de culture.»

L'État avait fait de ses objectifs prioritaires le financement des travaux sur les bâtiments dont la disparition était probable dans les 3 ans faute d'intervention. La suppression de cette résolution qui faisait partie du «tableau de bord des objectifs de performance de l'État» en 2005 contrevient aux principes de sauve-

garde du patrimoine monumental dont la référence absolue est la charte internationale sur la conservation et la restauration des monuments dite «Charte de Venise» dont s'inspirera la convention de Grenade.

**Les entreprises de restauration conservation qui constituent notre groupement ne résisteront pas longtemps à la brutalité des décisions budgétaires pas plus qu'à la nébulosité des réformes. La plupart des monuments non plus !**

Notre pays possède une richesse patrimoniale extrêmement conséquente dont les effets sur l'attraction touristique sont difficilement contestables... Sans le savoir faire pour les conserver, les monuments ne feront peut-être pas partie de l'avenir des générations futures !

# Une richesse et des perspectives inespérées !

*Dans la recherche d'une identité nationale et des ressources françaises capables d'embellir l'avenir économique, le patrimoine apparaît désormais comme une richesse potentielle inespérée.*

*Le patrimoine : vecteur de développement de l'emploi*

**D**ans son analyse des « avantages économiques de la restauration du patrimoine architectural », l'économiste Xavier Greffe met en lumière les ressources indirectes et induites du patrimoine, invitant à ne plus le considérer comme simple représentation architecturale mais en terme de « services patrimoniaux » permettant un usage concret capable de dégager des ressources financières.

**Plusieurs observations ressortent des travaux de recherche de Xavier Greffe :**

- La restauration du cadre bâti monumental facilite l'apparition d'activités nouvelles et le maintien du travail artisanal.
- Les travaux de rénovation exercent une action de levier sur les dépenses de réhabilitation des logements anciens.
- Un euro investi dans le patrimoine génère un effet multiplicateur d'au minimum une fois et demie dans le développement économique local en achats ou emplois indirects ou induits.

Partant de cette analyse et afin d'évaluer sur son territoire tous les



**À lire**  
«**La valorisation économique du patrimoine**»  
de Xavier Greffe.

Diffusion :  
La Documentation Française.

enjeux liés à la valorisation des monuments, la région Provence-Alpes-Côte d'Azur a confié à l'Agence Régionale du Patrimoine une étude coordonnée par le sociologue Hervé Passamar pour mesurer l'impact économique et social du patrimoine.



**D'autres régions développent ou vont développer des études similaires**

Ce travail gigantesque et compliqué a permis de mettre en lumière d'étonnantes répercussions des sommes dépensées pour les monuments et les sites protégés :

[www.patrimoine-paca.com](http://www.patrimoine-paca.com)

- en région PACA*
- 50000 emplois générés par le patrimoine
  - 1,275 milliard d'euros produits par le tourisme patrimonial auquel il faut ajouter le chiffre d'affaires des entreprises de restauration des monuments soit 37,6 millions d'euros.
  - 42 millions d'euros de dépenses publiques en faveur du patrimoine.

## Une richesse et des perspectives inespérées ! (suite)

/// suite de la page 5

Si de tels rapports entre investissement patrimonial et retombées touristiques sont révélés en région PACA, les atouts des autres régions peuvent leur permettre d'en espérer tout autant.

Jusqu'à présent, la protection des monuments n'a pas intégré la nécessité de leur rentabilité au travers des moyens à mettre en œuvre pour leur réutilisation.

Pourtant, l'enjeu est fondamental et oblige à penser une nouvelle approche pour ne pas perdre les opportunités de notre richesse patrimoniale.

**Mais, pour permettre au Patrimoine de répondre à ces exigences économiques, la conservation est évidemment le préalable indispensable !**

**Article 5 de la charte de Venise**  
«La conservation des monuments est toujours favorisée par l'affectation de ceux-ci à une fonction utile à la société.»

## Identité culturelle et tourisme

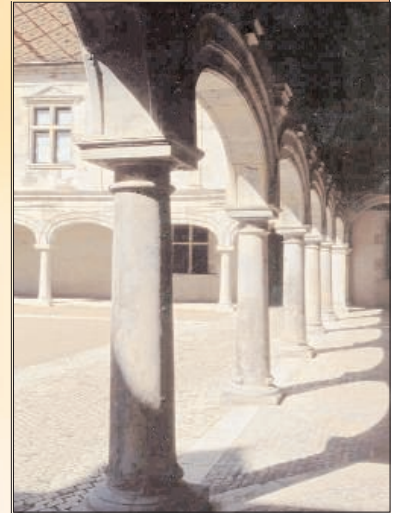
**M**ais ce n'est pas le tourisme, malgré les farmineuses perspectives qu'il apporte, qui justifie à lui tout seul l'importance de l'entretien et de la valorisation de nos monuments :

C'est dans l'identité régionale que le patrimoine constitue un des arguments les plus déterminants.

En intégrant le monument dans l'espace de vie des habitants, on leur offre l'appropriation complète d'un bien qui appartient à leur histoire et à leur région.

Le patrimoine est une réponse très forte à un besoin d'identité culturelle.

L'absence d'entretien de ce patrimoine est très vite perçue par la population comme gaspillage, voire comme sacrilège.



**C'est dans l'identité régionale que le patrimoine constitue un des arguments les plus déterminants.**



# La passion MH

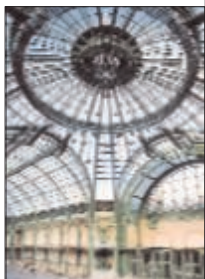
*Depuis l'âge de 18 ans, il court les toits des édifices de Paris et de province avec la passion d'un homme auquel couvertures et charpentes ont donné l'impression de toucher le ciel...*

**R**esponsable de travaux de couverture MH si nombreux qu'il a du mal à les compter, l'idée d'une retraite qui lui ferait regarder les monuments d'en bas était inenvisageable pour lui...

Devenu consultant indépendant, il a mis ses compétences d'expert au service d'entreprises spécialisées, travaillant pour eux à l'orchestration de chantiers MH.

À 73 ans, Claude Méton exerce toujours ce métier avec jubilation. Chez lui, pas une once de nostalgie mais un enthousiasme contagieux qui parle autant d'émotions que du souci permanent du travail bien fait. Car, il l'affirme et le répète, «*la restauration des monuments historiques c'est d'abord un état d'esprit qui, comme les savoir-faire, ne s'acquière que sur les chantiers!*...»

À ses yeux, une évidence s'impose : «*quand on fait une restauration, on*



*"Il y a eu dans la verrière jusqu'à 160 personnes travaillant en même temps"*

...

*travaille pour au moins 100 ans, alors on n'a pas le droit de faire autre chose que de l'excellence!*»

## *Des chantiers...*

**Le Grand Palais** est le dernier chantier auquel Claude Méton a participé. C'est pour lui l'exemple type d'un travail de recherche des origines et de l'adaptation nécessaire aux exigences des nouvelles réglementations.

*«Il y a eu dans la verrière jusqu'à 160 personnes travaillant en même temps... les uns en dessous des autres, dans une véritable forêt d'échafaudages.»*

*«Le résultat est superbe!»* dit Claude Méton avec fierté, «*l'atmosphère de l'édifice a été complètement transformée par la transparence des verres utilisés pour répondre aux normes de sécurité, les décors du campanile ont été refaits à l'identique à partir de photos d'époque et on a retrouvé le même vert réséda qu'à l'origine.*»

D'autres restaurations lui inspirent le même enthousiasme, comme celle d'un des faitages de **Notre Dame** sur lequel il a fallu démonter des ornements de plus de 300 Kg et de 1,10 m de haut pour reconstruire sur place l'ossature intérieure et les restaurer ensuite à l'identique.

*"...on a retrouvé le même vert réséda qu'à l'origine."*

On peut citer aussi le dôme du **Val de Grâce** refait entièrement selon la méthode du plomb à l'ancienne, coulé sur sable et pour lequel on a fabriqué des tables spéciales. Ce plomb étant d'une texture moléculaire complètement différente de celle du plomb laminé, sa dilatation inférieure de moitié lui assure un vieillissement beaucoup moins important. Et le résultat est



magnifique car ce plomb a la particularité de changer de couleurs suivant le temps qu'il fait! «*Les chantiers se suivent et ne se ressemblent jamais*», affirme Claude Méton, «*et on peut avoir à répondre à des questions très éloignées de celles de la restauration*».

Ainsi, au **Mont Saint Michel**, pour résoudre le problème de la protection incendie des charpentes, il a été amené à repenser tout le système d'alimentation en eau, remplaçant l'archaïque système de pompage des eaux de pluie par une installation depuis la citerne du bas, à hauteur de la digue.

En assurant une protection désormais automatique, ces travaux ont permis, en outre, qu'il y ait dorénavant de l'eau potable pour tous les équipements sanitaires de l'Abbaye.

De tous les chantiers sur lesquels il a travaillé, qu'ils aient été surprenants, complexes, enthousiasmants, ardues ou inconfortables, Claude Méton ne retient que l'émerveillement qui l'a par tout, et toujours, accompagné.

Le GMH dispose d'une base de données de toutes les formations continues ou d'apprentissage aux métiers de la restauration.

Ces infos sont disponibles à partir d'un moteur de recherche sur le site [www.groupement-mh.org](http://www.groupement-mh.org)

Et sur le site également : la revue de presse de l'actualité GMH

Dôme du Grand Palais

